



Nous vous accompagnons pour vous permettre d'identifier la meilleure stratégie de décarbonation de vos sites industriels, tout en mobilisant un écosystème référencé et subventionné par l'ADEME.



Le recours à un guichet unique permet d'optimiser ainsi ses coûts et ses délais.

Dirigeants de PME, selon vous, quel serait le dénominateur commun déclenchant une réflexion sur une nécessaire réorientation de vos moyens de production ?

Le besoin de confronter ses idées de projet de décarbonation avec l'expérience et les méthodes de bureau d'études.

Il en résulte des pistes d'optimisation qu'il convient d'approfondir par l'application d'une feuille de route cohérente pour s'assurer de contribuer à son échelle à l'objectif de neutralité carbone planétaire.

Naviguer dans les méandres des subventions reste un parcours du combattant. L'accompagnement par un bureau d'études permet de maximiser l'utilisation des ressources financières, de prendre des décisions éclairées en gagnant du temps et en réduisant les risques.

Enfin les organismes d'accompagnement facilitent la mise en relation avec d'autres acteurs de l'industrie, permettant de créer des synergies, de partager des bonnes pratiques, et de participer à des projets collaboratifs.

Territoires Actions, est un guichet unique, ouvert sur toutes les parties prenantes de la décarbonation industrielle. De l'audit énergétique, études du Mix énergétique, à l'élaboration d'une stratégie jusqu'au plan de financement de la trajectoire d'investissements bas carbone, nous vous accompagnons et vous orientons.

Infographie :

Chiffres clés : En France, l'industrie représente environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre, soit 78 millions de tonnes par an, ce qui en fait l'un des secteurs-clés pour atteindre la neutralité carbone. 🌱

Chiffres clés : L'industrie fait partie des secteurs **qui émettent le plus d'émissions de GES** en France (environ 20%), à égalité avec l'agriculture et derrière les transports (environ 30%). Elle est donc **particulièrement concernée** par la démarche de décarbonation – essentielle pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Quels sont les secteurs industriels concernés ?

L'industrie lourde, de par ses procédés énergivores et qui nécessitent de travailler à très haute température (fours, hauts-fourneaux), est celle qui fait tout particulièrement face au défi de la réduction de ses émissions directes de CO₂.

Selon l'Agence de la transition écologique (ADEME), le secteur de la **chimie** est responsable d'environ 25 % des émissions de GES de l'industrie en France, suivi par la **sidérurgie** (22%), la **cimenterie** (12%) et la **production d'aluminium** (5%). L'industrie lourde a donc un rôle déterminant à jouer dans les efforts de décarbonation.

Bien que moins émettrices que les entreprises de l'industrie lourde, les sociétés de l'**agroalimentaire**, de la métallurgie, du **textile** et de l'**électronique** sont désormais impactées par leur dépendance aux énergies fossiles, et doivent aussi contribuer aux objectifs de lutte contre le réchauffement climatique.